

Etat des lieux des pratiques spéculatives d'Axa

Actions, engagements et positions

Après plusieurs tentatives, les ONG ont finalement rencontré les responsables d'Axa le 17 octobre dernier.

Axa estime avoir réagi relativement rapidement « *et de manière aussi exhaustive que la grande complexité de nos supports d'investissements le permettaient* » suite aux premières dénonciations de la société civile en la matière. C'était en 2011, bien avant notre rapport. Concrètement, début 2012, Axa a adopté [un document de position](#), et fermé un fonds - le WF Framlington Natural Resources -. Il s'agit d'initiatives intéressantes que nous saluons.

Mais l'étude du RFA et les deux fonds identifiés en 2013 témoignent de l'insuffisance de ces initiatives adoptées précédemment. Les fonds WF Framlington Resources, et le fonds Global Flex 100 identifiés dans notre étude en 2013, existent toujours.

Axa répond avec les arguments suivants :

- *ce fonds n'est que très peu exposé aux dérivés agricoles* (en réalité l'exposition aux matières agricoles est de 32.4%, ce qui n'est pas « très peu »)
- *cette exposition concerne des comptes de tiers, et non l'actif propre des entités AXA* (Pour les ONG, cela ne change rien à l'impact de la spéculation sur les prix des matières premières agricoles et à la responsabilité d'Axa)
- *cette exposition représente une partie mineure des actifs gérés par Axa.* (Pour les ONG, c'est une raison supplémentaire pour supprimer rapidement et de façon définitive les fonds litigieux).
- *il n'y a plus de commercialisation active du fonds* (pour les ONG, cela reste un problème, le fonds reste néanmoins disponible, et une commercialisation pourrait être réactivée à tout moment)

Sur le document de position d'Axa, au-delà du fait que des fonds incriminés continuent d'exister malgré le document, les ONG contestent l'argument d'Axa (le même que celui de la BNP Paribas) considérant que le fait de ne pas proposer des instruments financiers dans le court terme permet d'éviter la spéculation et ses impacts sur l'inflation du prix des matières premières agricoles ; comme détaillé dans notre étude.